

Mentir sur son parcours ?

Par **Tbaum**, le **09/07/2020** à **19:39**

Bonjour,

Après ma licence de droit, j'ai fait l'erreur de changer totalement d'orientation. J'ai donc suivi un nouveau cursus, de la l1 au m2.

Cette année, j'ai voulu reprendre les études de droit mais ma candidature dans le master que je voulais vraiment a été refusée pour compétences acquises non adaptées en raison de cette bifurcation.

Par ailleurs, j'ai une RQTH en raison d'un handicap qui m'a bien fait perdre quelques années dans mon parcours.

À votre avis, pour des candidatures ultérieures, vaudrait il mieux mentir sur son parcours et dire que j'ai dû interrompre mes études à l'obtention de la licence de droit (en avançant le handicap) ou rester honnête et ne pas cacher l'existence de mon master (sachant qu'il n'est pas valorisable dans la sphère juridique) ?

Merci

Par **nanou14**, le **10/07/2020** à **02:05**

Bonjour, à quelle filière correspond le cursus que vous avez suivi? Il est certain que les facultés pourraient être réticentes à un tel parcours, notamment en raison du caractère lointain de vos études de droit, alors que cette sélection est déjà il me semble assez rude pour les étudiants sortant tout juste d'une L3 de droit...

A mon avis, il vaut mieux rester honnête, d'autant plus qu'avoir suivi malgré un handicap des études, bien que non juridiques, peut être plus valorisant que de "cacher" ces études, ce qui reviendrait à une absence totale de continuité académique.

Par **Tbaum**, le **10/07/2020** à **10:02**

La filière est vraiment éloignée et il est inutile que je mentionne laquelle ici.

Merci pour votre avis, je vais attendre que d'autres se manifestent.

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/07/2020** à **11:50**

Bonjour

[quote]

La filière est vraiment éloignée

[/quote]

Parfois certains responsables de Master aiment avoir des étudiants avec un profil différent. Je pense que vous ne devriez pas avoir honte de votre réorientation. Dans votre lettre de motivation essayez de la valoriser tout en expliquant pourquoi vous souhaitez revenir en droit. Vous avez certainement acquis des compétences que vous pourriez réutiliser dans un Master de droit.

Par **Tbaum**, le **10/07/2020** à **12:31**

Oui, c'est ce que j'ai tenté de faire. Comme c'est un master recherche, ça développe quand même pas mal certaines compétences (recherche, capacités d'analyse, rédactionnelles, rigueur, autonomie...)

Par **.**, le **11/07/2020** à **00:43**

Tout à fait d'accord avec ce qui est dit au dessus.

En fait vous devez voir votre réorientation comme une preuve de votre capacité à réussir les études que vous entreprenez, un vide de 5 ans laisse songeur et tend à se demander ce que vous avez fait pendant cinq ans.

Je pense que la chose sur laquelle vous devriez insister par contre, c'est d'être clair et limpide dans vos lettres de motivation en expliquant que vous vous êtes rendu compte au final que le droit était fait pour vous, et que vous espérez même obtenir cette chance d'achever vos

études juridiques dans l'université en question.

Vos 8 ans d'études et de validation de crédits prouvent votre capacité à travailler, et vous ne vous égarez pas ici pour avoir 2 ans d'études en plus, mais au contraire pour terminer un cursus que vous voudriez reprendre car vous regrettez en un sens de ne pas y être parvenu jusqu'au bout.

Par **joaquin**, le **11/07/2020** à **10:11**

Bonjour,

Si c'est c'est un master en recherche scientifique, ça pourrait éventuellement intéresser les professionnels de conseil en propriété industrielle, qui ont la plupart du temps à la fois des compétences juridiques et des compétences scientifiques. D'ailleurs, vous pourriez peut-être essayer de passer un master dans ce domaine (je sais pas si ça existe ?). Vos connaissances scientifiques vous seraient vraiment utiles.

Cordialement

Joaquin Gonzalez